AFFRANCHI PAR L'EDITEUR

6e. ANNEE, No. 33. MANITOBA. JEUDI, 25 JANVIER, 1877.

CONDITIONS

D'ABONNEMENT AU "MÉTIS."

Le prix pour un an est de dix chelins stg. ou deux piastres et demie, cours du Canada; on devra payer cette somme de suite en souscrivant son abonnement.

Les Ateliers du MÉTIS ont été transportés à St. Boniface, sur la Rue Dumoulin, un peu au Nord-Est du Collège.

LE METIS

DIEU ET MON DROIT.

TARIF D'ANNONCES

Première insertion, 12 cts. la ligne; et 8 cts. par ligne pour chaque insertion subséquente.

Nulle annonce ne comptera pour moins de six lignes.

Paiement exigé d'avance quand l'annonce est pour moins d'un mois.

ANNONCES A L'ANNÉE.

Pour une colonne......$100 00
" demi " 40 00
" un qrt. de colonne 60 00

REDIGE PAR UN COMITE DE REDACTION.

Remboursement au Gouvernement

DE SES

AVANCES EN GRAINS ET PROVISIONS.

Le soussigné a reçu instructions du Département de l'Agriculture de la Puissance du Canada de recevoir des personnes que la chose concerne le remboursement des

Avances et Secours a cause des Sauterelles

fournis par le Gouvernement Général EN ARGENT ou en GRAINS—blé et avoine—au choix de l'emprunteur.

Le grain devra être livré aux Magasins du Gouvernement au Fort Osborne, à Winnipeg, et être de bonne qualité, propre et sec.

On recevra le grain au prix courant du marche à Winnipeg à l'epoque de la livraison.

Prix actuel: blé, 80 cts. le minot; aveine, 40 cts. le minot.

W. HESPELER.

Agent du Département d'Agriculture du Canada.

Au Bureau de l'Agent du Département d'Agriculture,

Winnipeg, 22 Decembre, 1876. j-n-o

Bill Prive.

Avis est par les présentes donné qu'une application sera faite à la prochaine Session de la Législature pour obtenir la passation d'un Acte incorporant "la Société de Placement de Manitoba."

D. MACARTHUR,

Winnipeg, 16 Decembre, 1876.

ON DEMANDE

200 Droits de Métis,

"SCRIPS."

CHEZ

GERMAIN & CIE.,

ENSEIGNE DE L'ETOILE D'OR,

Grande Rue, Winnipeg

St. Boniface, 7 Déc., 1876. j-n-o

Mis a l'Enclos.

Mis en fourrière chez le soussigné une vache et son veau. La vache est barrée, tête blanc, une tache blanche sur le front et une autre sur la croupe; a les quatre pattes blanches, et parait âgée de cinq ans. Le veau est tardif, probablement du l'ete.

Le propriétaire est prié de venir réclamer sa proprieté.

PIERRE THIBERT,
Gardien d'Enclos.

St. François Xavier, 16 Janv., 1877. 3f

Mis a l'Enclos

(DE STE. AGATHE.)

Mis à l'enclos de Ste. Agathe un bœuf tout rouge, sans marque visible, d'environ quatre ans.

JOSEPH BERTHELET, père.
Gardien d'Enclos.

Ste. Agathe, 20 Déc., 1876. 31

MIS A L'ENCLOS.

Un jeune bœuf âgé d'environ deux ans et demi, sous poil rouge et blanc. Il a été mis à l'enclos le 19 covrant

Le propriétaire est prie de venir prouver propriété et payer les frais.

MOISE GOULET.
Gardien d'Enclos de St. Norbert.

St. Norbert, 27 Déc., 1876. 3f

IMPOUNDED

AT ST. NORBERT.

A young OX about two years half old, red and white coloured,. Impounded on the 19th instant.

The proprietor is requested to prove property and pay the costs.

MOISE GOULET,
Pound Keeper.

St. Norbert, 27 Dec., 1876. 31

Veaux et Vache Egarés.

Mis à l'enclos par un colon établi dans la reserve Menonite, à l'Est de la Rivière Rouge.

Une Vache blanche et trois Veaux.

Le propriétaire est prie de venir réclamer sa propriete et payer les frais.

Pour informations s'adresser à

WM. HESPELER,
WINNIPEG.

St. Boniface, 7 Déc., 1876. 31

IMPOUNDED.

Impounded at St. Boniface, a young Ox about three years old, under red hair, having a white spot on for-head, and the two hind feet white.

The proprietor is requested to prove property and pay the expenses.

B. G. DESAUTELS,
Pound Keeper.

St. Boniface, December 21st 1876.

MIS A L'ENCLOS

(DE ST. BONIFACE.)

Un jeune Bœuf âgé d'environ trois ans, sous poil rouge, ayant une tache blanche dans le front et les deux pieds de derrière blanc. Le propriétaire est prié de venir prouver propriete et payer les frais.

B. G. DESAUTELS,
Gardien d'enclos de St. Boniface.

21 Decembre, 1876. 3f

DR. T. DESJARDINS, C.M.C., P.Q.

BUREAU :—Aux Coins des Rues Principale et Notre-Dame Entrée sur la Rue Notre-Dame, au-dessus du Bureau de Télégraphe.

Winnipeg, 13 Juillet, 1876. 1a

PIANNO BEATTY!

Grand, Carré et Droit.

De Geo. E. Letcher, ci-devant de Wm. H. Letcher et Frere, Banquiers, Fayette, Ohio.

"Nous avons reçu le Piano, et pensons qu'il possède un son meilleur que pas un ici. Nous n'avons eu à attendre que peu de temps pour en juger. Si voas voulez des recommandations ce sera avec le plus grand plaisir que nous vous en donnerons."

James R. Brown, Ecr, Edwardsville, Ill., dit:

"Le Piano Beatty que nous avons reçu donne entière satisfaction."

Envoyer pour les catalogues

S'adresser à

DANIEL F. BEATTY,
Washington, New Jersey, E.-U.-A.

Daniel F. Beatty

ORGUES DE SALON.

Ces instruments remarquables ont une capacité pour les effets musicaux et l'expression qui n'a jamais ete atteinte auparavant; ils conviennent aux Amateurs et aux Professeurs, et sont un ornement pour un salon.

ILS EXCELLENT EN QUALITÉ DE SON, MAIN-D'ŒUVRE DE PREMIÈRE CLASSE, DESSIN ÉLÉGANT ET FINI,

et en une grande varieté dans la combinaison des Solos et des Jeux.

Le genre *Centennial* est maintenant prêt.

S'adresser à

DANIEL F. BEATTY,
Washington, New Jersey, E.-U.-A.

Cain & Steinhoff,

IMPORTATEURS ET FABRICANTS DE

HARNAIS,

SELLES,

FOUETS,

VALISES,

PEIGNES,

BROSSES,

ETRILEES,

ETC., ETC.

—— oo ——

ATTELAGES LEGERS VENDUS A PRIX REDUITS,

Et Scrips pris en Echange.

J. LANGEAULT,

Champion des Fabricants de Harnais, en charge de l'atelier.

PORTE VOISINE DE PAQUST & BRISEBOIS,

Grande Rue,—WINNIPEG.

30 Novembre, 1876. 3m

La plus grande Merveille DES Temps Modernes.

HOLLOWAY'S
PILLS & OINTMENT

Les pilules purifient le sang, rectifient tous les desordres du foie, de l'estomac, des rognons et des intestins, et sont des plus précieuses dans tous les cas d'indisposition auxquelles sont sujettes les personnes du cexe.

Le Liniment est le seul remède sûr pour maux de jambes, vieilles blessures, et ulcères de n'imporie quelle durée. Il est sans egal pour bronchite, diphtérie, rhumes, refroidissements, goutte, rhumatisme et toutes les maladies de peau.

BEWARE OF VILE AND
ABOMINABLE COUNTERFEITS

Je crois de mon devoir de déclarer que mes Pilules et mon Liniment ne sont ni fabriquées, ni vendus dans aucune partie des Etats-Unis.

Chaque pot et chaque boite porte le timbre du Gouvernement Anglais, avec les mots *Holloway's Pills and Ointment, London*, graves dessus. Sur l'étiquette se trouve l'adresse 533, *Oxford Street, London.*

Des contrefaçons des Pilules et du Liniment de Holloway se fabriquent et se vendent sous le nom de "*Holloway and Co.*, par J. F. Henry, Curran & Co., Droguistes, de New-York, avec la prétendue marque de Commerce comme suit:

Au Canada, les principaux marchands en ces contrefaçons sont

LYMAN, CLARK & CO.,
NORTHRUP & LYMAN, et
LYMAN BROTHERS & CO.,

qui les achètent à bas prix de J. F Henry, Curran & Co., de New-York, et les revendent en suite aux Detaillants peu scripuleux qui les fournissent au public comme les Pilules et le Liniment véritables, fabriques seulement au No. 533, Oxford Street, London, et qui se trouvent dans les maisons suivantes, savoir:

EVANS, MERCER & CIE., Montréal,
AVERY, BROWN & CIE., Halifax, N. E
T. B. BARKER ET FILS St. Jean, N B
ELLIOT ET CIE., Toronto.

qui les importent directement de

THOMAS HOLLOWAY,
533 Oxford Street, W. C.

London, 1er Janvier, 1876. 1-a-a L39

Agence Canadienne

A. GAUVIN

COURTIER ET MARCHAND A COMMISSION.

Mr. GAUVIN a transporté son bureau Rue du Bureau de Poste, vis-à-vis l'hotel du Canada.

Mr GAUVIN paye le plus haut prix pour les Scrips, Droits d'Enfants et donne beaucoup d'attention aux Applications de Patentes, aussi, se charge de retirer du Bureau des Terres les *Scrips* de Métis.

Les personnes qui désirent vendre leurs proprietes feront bien de s'adresser à ce Bureau.

Winnipeg, 31 Août, 1876.

L'Hon. J. Dubuc,

AVOCAT,-NOTAIRE, ETC.

BUREAU :—Rue du Bureau de Poste.

Bâtisse du Gouvernement,

Winnipeg.

Celebres Orgues de Salon

Golden Tongue de

BEATTY.

MM. Geo. P. Rowell et Cie., (N. Y.) Le *Newspaper Reporter* dit:

"Daniel F. Beatty, le constructeur d'orgues de Washington, N.-J., pousse les choses avec la plus grande vigueur."

(DE Wm. PEOL, CHUTES DE NIAGARA, N.Y.)

"Un usage de quelques mois de cet élégant Orgue de Salon me convaincre que c'est un des meilleurs qui soit. Le son en est riche, varié et des plus agréables. Je le recommande chaudement comme instrument de Salon, d'Ecole, d'Eglise, etc.

Les plus belles offres possibles. Argent remboursé et fret payé, aller et retour, par moi (Daniel F. Beatty) si l'acheteur n'est pas satisfait après cinq jour d'essai. Garantie de cinq ans. Faites venir le catalogue des témoignages avant d'acheter un Orgue de Salon. Adresse:

DANIEL F. BEATTY,

WASHINGTON, NEW-JERSEY, E. U., A.

10 Août, 1876. 1-e

PIANO BEATTY!

Grand Carré et Droit.

Cet instrument est le plus beau et le meilleur piano qui ait jamais été fabriqué ici ou en Europe; il possède un son d'une richesse, d'un volume et d'une profondeur extraordinaire, allié au brillant, à la clarté et à une égalité parfaite sur toute l'étendue de l'echelle. Il se distingue surtout par la durée surprenante du son dont la puissance ni la qualité sympathique ne change jamais sous le doigter le plus délicat ou le plus puissant. L'espace manque pour décrire pleinement ces magnifiques instruments. Escompte d'agent donné partout où je n'ai pas d'agents.

Souvenez vous que vous ne courrez aucun risque en achetant un de ses instruments célebres. Si après cinq (5) jours d'essai le piano ne vous satisfait pas, votre argent vous est remboursé après le renvoi et la réception du piano par Daniel F. Beatty, et le fret vous est de même payé. Pianos garantis pour six ans; adresse:

DANIEL F. BEATTY.
Washington, New-Jersey, E.-U.A

LE "METIS."

Jeudi, 25 Janvier, 1877.

L'ouverture de la législature se fera a Winnipeg, mardi prochain le 30 courant.

L'élection du Lac Manitoba s'est faite par acclamation le 17 du courant, et l'Hon. M. McKay, membre du gouv rnement, a été élu sans opposition.

L'Incorporations des Villes.

Nous croyons savoir que le gouvernement se propose d'introduire à la prochaine session une mesure générale pour faciliter l'incorporation des villes. Si nos renseignements sont exacts, toute ville ou tout bourg d'une certaine importance pourra dorénavant obtenir une charte, sans avoir besoin de l'intervention de la législature. Le système suivi pour l'érection des municipalités rurales sera adopté, et c'est le gouverneur en conseil qui émanera les Lettres Patentes d'incorporation.

Nous n'avons en cette province que des villes naissantes, sauf Winnipeg qui date de quatre ans ! St Boniface, Le Portage, Emerson, Selkirk, St. Norbert sont en état ou à la veille de profiter d'une mesure comme celle dont nous parlons ici. Sans compter que c'est à tous ces centres qu'il incombe de montrer l'exemple en fait de choses municipales ; la campagne suivra rapidement lorsqu'elle sera à même de voir tous les jours les heureux résultats d'une organisation municipale.

Le gouvernement local s'est toujours refusé à rendre obligatoire le système municipal, et il a fait acte de sagesse en agissant ainsi. En travaillant à répandre peu à peu ce genre d'organisation, il veut que l'exemple entraîne et se communique de proche en proche ; de fait, il veut que les campagnes en arrivent à le désirer d'abord, puis à le demander. C'est par des mesures du genre de celle ci qu'il y arrivera à coup sûr.

Le ble de semences.

Nous espérons que nos représentants s'entendront ensemble à la prochaine session de la législature pour demander au gouvernement d'Ottawa de n'exiger que partiellement le remboursement des grains et provisions avancés l'an dernier aux colons dans le besoin.

Nous suggérons par exemple de ne faire payer cette année qu'un quart ou un tiers de ces provisions et de ces grains ; d'autant plus que, minot pour minot, le gouvernement du Canada en n'exigeant que le tiers se trouverait a recevoir ou à peu près la même quantité de grain que celle qu'il a avancée l'an dernier. La raison de ceci vient de la différence des prix.

Les hypothèques garantissent entièrement la dette contractée par nos cultivateurs, et le gouvernement ne perdra rien en leur facilitant le remboursement des avances qu'il leur a si généreusement faites par l'entremise du Comité de Secours Au contraire, il y gagnera.

A ce propos, félicitons le Comité et son illustre président, Mgr. Taché, d'avoir réussi à obtenir des autorités fédréales que ce remboursement se fasse, non en argent, mais en nature.

Obliger les cultivateurs à donner de l'argent eut été extrêmement onéreux pour ceux surtout qui résident loin des centres. Ils leur eut fallu vendre à sacrifice et quelquefois à vil prix afin de faire honneur à leurs engagements, sans compter les dépenses et les fatigues de longues routes.

Tandis qu'aujourd'hui ils ne se trouvent exposés qu'aux résultats de la fluctuation des prix dans les produits, le gouvernement prenant du grain pour la valeur des avances faites par lui.

QUETES

Faites dans différentes paroisses et Mission de l'Archidiocèse de St. Boniface, pour venir en aide aux incendiés de St. Hyacinthe.

Cathédrale	$57 10
Ste. Marie de Winnipeg	17 00
St. Norbert	33 95
Notre Dame de Lorette	00 69
St. François Xavier	20 00
St. Charles	1 00
St. Agathe	6 00
St. Jean Baptiste	2 00
St. Laurent	12 00
Ste. Anne	9 00
Baie St. Paul	18 00
	$176 74

NOUVELLES LOCALES.

— Une nouvelle bâtisse à St. Boniface.

— M. Murray, de St. Charles, est, dit-on, gravement malade.

— M. F. Chénier, M. P. P., de la Baie St. Paul, était en ville ces jours derniers.

—On dit que Mgr. Taché travaille en ce moment à un mémoire sur la question des écoles.

—On parle d'un mariage qui aurait lieu sous peu dans le *high life* de notre petite société.

—Il fait beaucoup moins froid, et le mercure a remonté vers les régions tempérées du 25o au-dessous de zéro.

—M. Bannatyne doit partir samedi prochain pour Ottawa où le Parlement s'ouvre le 8 de fevrier prochain

— Le foin se vend de $7 à $8 la tonne, ou $2 00 le voyage ; l'avoine 40 cts. le minot ; le beurre de 30 à 40 cts. la livre.

— Les citoyens de la Rivière aux Rats s'agitent de nouveau pour obtenir un bureau de poste. Espérons que M. Bannatyne le leur obtiendra cette fois.

—Nous apprenons avec plaisir que notre ami M. Taillefer, après avoir eu une très-sérieuse attaque de congestion de poumons, est beaucoup mieux.

— M. Charles Nolin, de la Pointe de Chênes, qui a gardé le lit pendant plus de trois semaines, va un peu mieux et sera en état d'assister à la session.

—On travaille en ce moment à restaurer la salle du palais de justice pour la prochaine session de la législature ; les travaux en grande partie faits par les prisonniers sont dirigés par M. V. Beaupré.

—M. Graham, commissaire de la Cie. de la Baie d'Hudson, M. Ouellette, l'un des principaux employés du Fort Garry et le fils de M. Graham sont partis mardi dernier pour le Canada.

— Deux individus de Winnipeg ont été condamnés ces jours derniers par l'Hon. Juge Bétournay, à une amende de $125 chacun pour avoir vendu des boissons au Fort Francis, territoire de Keewatin. Cette sentence si juste aura un salutaire effet, espérons le.

— M. S. L. Bedson, qui travaille en ce moment à déménager le Pénitencier, a résigné sa charge d'officier de santé de Manitoba et de Keewatin ; on parle du Dr. Young comme devant le remplacer. Ce serait une bonne nomination.

— Est ce que le gouvernement ne fera pas rentrer les employés dans leur ancien salaire ? Il nous semble que la chose ne serait que raisonnable. Plusieurs nous ont écrit des lettres à ce sujet pour demander dans le *Métis* qu'il en soit ainsi.

—L'hôpital des picotés à Nettly Creek est fermé ; mais la maladie augmente d'intensité parmi les sauvages du Lac Winnipeg, et menace de gagner vers le nord. Les autorités vont établir une nouvelle quarantaine à la Tête de Chien et un hôpital à la Grosse Ile. L'activité est très-grande au département des sauvages, et le conseil de Keewatin siége presqu'en permanence.

La quarantaine provinciale est très-stricte. On porte à un tiers de la population islandaise le chiffre de la mortalité par la picotte à Gimli ; ce chiffre serait exagéré, dit-on.

La farine achetée par les agents du département de l'immigration pour les islandais l'automne dernier était en putréfaction. Qu'on s'étonne après cela que ces pauvres gens succombent aux maladies contagieuses. Qui blâmer ? Nous ne savons ; mais le fait est certain, et le département devrait s'enquérir.

Nouvelles Canadiennes.

Nous lisons dans la *Minerve* du 8 janvier :

La *Gazette Officielle* de Québec de samedi dernier publie les règlements concernant l'école de navigation que le gouvernement a décidé d'avoir à Québec.

Cette école sera ouverte le premier février prochain, dans l'édifice de l'Assemblée Législative, sous la direction de William G. Seaton, professeur de navigation, et ex-professeur de navigation de la société des Marchands Aventuriers de Bristol, Angleterre.

Les termes seront comme suit :

L'école sera ouverte tous les jours pendant l'année, (excepté depuis le premier juillet jusqu'au premier d'août), depuis neuf heures du matin jusqu'À quatre heures de relevée.

Les samedis, elle se fermera à midi.

Le programme d'études comprend tout ce qui regarde les connaissances nécessaires aux marins et est divisé en trois cours. Les honoraires d'entrée seront de $15, pour un certificat de contre-maitre et de $20 pour celui de capitaine.

Nous félicitons le gouvernement locale d'avoir fondé cette école C'est une bonne note au crédit de ceux qui font tout pour retenir le peuple dans l'ignorance, surtout si nous ne perdons pas de vue le fait que les libéraux qui amis de l'instruction, ont supprimé l'école de navigation jadis fondée par le gouvernement conservateur à Québec. Par là, on voit que ceux qui parlent le plus fort des reformes à realiser ne sont pas ceux qui en font le plus.

M. MacKenzie et ses amis les liberaux qui ont toujours reproché au Bas Canada, son ignorance, ont supprimé l'école de navigation de Québec, mais ils n'ont pas touché à celle d'Halifax.

Si nous apprenons quelque chose la faute n'en sera pas à ces bons libéraux qui après avoir supprimé l'école de navigation à Québec, ont laissé M. MacKenzie, établir l'école militaire à Kingston.

NONVELLES DES ETATS-UNIS.

Une association de cultivateurs du Massachussetts a, dans une de ses dernières assemblées, adopté une résolution exprimant l'opinion que "les modes nuisent plus à la prospérité des cultivateurs que les inondations, la secheresse, les vers, les sauterelles et tous les fléaux qui envahissent la terre."

Ces cultivateurs s'aperçoivent de ce qui se passe et surtout de ce qu'ils paient.

—

Les journaux de Lousville (Kentucky), annonce que le consul d'Allemagne dans cette ville, M. Schwartz, vient d'être relevé des fonctions qu'il remplissait depuis trente ans. C'est la conséquence d'une nouvelle loi de l'empire d'Alemagne qui exige que tous les consuls soient licenciés en droit. D'après cette loi, les postes qui sont occupés aujourd'hui par des négociants ou des banquiers, seront donnés, à partir du 1er janvier prochain, à des membres du nouveau corps consulaire allemand.

LES AVOCATS.

"St. Yves, un digne prêtre du XIIIe siècle, arbitre, en son temps, de toutes les querelles et de tous les différents, avait en vain cherché, dans le Catalogue des saints, un patron pour les avocats. Froissé de cette infériorité manifeste du barreau, il se rend à Rome et expose son chagrin au Pape Boniface VIII : "Que voulez vous, lui répond le Saint Père, je ne puis pourtant pas faire l'impossible, et canoniser un avocat pour vous faire plaisir ! Ce que vous avez de mieux à faire, c'est d'aller à St. Jean de Latran, où se trouvent de nombreuses statues de saints. Là je vous banderai les yeux ; vous prendrez votre temp, et le premier saint que vous toucherez sera le patron des avocats........." Aussitôt fait que dit et après quelques minutes de tâtonnement le bon prêtre pose vivement la main sur une statue: "je le tiens," s'écrie-t-il avec enthousiasme. Le pape n'avait pu réprimer un formidable éclat de rire : Yves avait mis la main sur le diable, foulé aux pieds par St. Michel !"

Remede contre la petite verole.

Nous avons déjà lu quelque part que la crème de tartre—*cream of tartar*—était bonne à donner aux malades atteints de la petite vérole. Le docteur Coderre, de Montréal, écrit à la presse ce qui suit à ce sujet :

"La potasiae Bitartras [crème de tartre] a dernièrement été recommandée par un médecin dont je ne me rappelle point le nom. Je n'avait pas confiance dans le remède Cependant, j'eus, il y a quelque temps, à soigner trois enfants atteints de la petite vérole. Dès le commencement de l'éruption, je prescrivis un demi once de crême de tartre, pour être dissoute dans trois demiards d'eau chaude sucrée, la dose étant plein une grande cuiller a soupe toutes les deux heures. Les trois enfants sont maintenant bien ; les deux premiers ont été guéris en quinze jours ; le troisième tombé malade douze jours après, est à présent en convalescence, les pustules étant sèches"

Le docteur conclut en conseillant à ses confrères de la faculté l'usage de ce remède.—*Nouveau Monde.*

VARIETES.

Une galanterie.—Voici ce qui a été trouvé dans la lettre d'un jeune amoureux :

"Ma bien aimée, j'ai avalé le timbre-poste qui se trouvait sur votre dernière lettre, parce que je savais que vos lèvres y avaient touché."

Battez-moi ça.

* *

Une "nuance de langage" saisie au vol chez un concierge :

—M. X... ?

—Nous n'avons pas ce nom là dans la maison. Qu'est-ce qu'il fait, ce monsieur ?

—Journaliste.

Le concierge, avec un dédain superbe :

—Nous n'avons pas *ça* dans la maison.

Et du reste *j'abomine* les journalisses.

—Pourquoi ?

—Parce qu'ils écrivent dans les journaux.

Parbleu !

* *

Encore ue modèle d'orthographe :

"Un geval de corps billiard a pris le mort aux dents, et s'est sauvé dans la direction de Laurette. Tous les éphores pour trouver la bière ont été en vin."

* *

Veut on avoir la preuve que M. Tilden sera élu président des Etats-Unis ? C'est un facetieux confrère américain qui la fournit.

Il énumère dans l'ordre chronologique, les noms de tous ceux qui, Washington compris, ont gouverné la grande république américaine.

Ceux qui sont écrits en *italique* désignent les chefs d'Etat morts sans postérité.

Washington, Adams, Jefferson.
Madison, Monroe, Adams.
Jackson, Van Buren, Harrisson.
Polk, Taylor, Pierce.
Buchanan, Lincoln et Grant.

On peut faire cette remarque que les presidents marchent par séries de trois, dont le premier, toujours est mort sans enfants.

Une nouvelle série va commencer.

Or, des deux compétititeurs, MM. Tilden et Hayes, le premier n'a pas d'enfants tandis que l'autre en a.

Conclusion : C'est M. Tilden qui forcément sera élu. Nous verrons bientôt si l'événement fera mentir cet ingénieux calcul.

DECES.

A St. Boniface, lundi le 22 du courant Monsieur Narcisse Marion, père à l'âge de 70 ans.

R. I. P.

AVIS.

Une assemblée dans le but de fonder une Société de Secours Mutuels, devant être composée de Canadiens Français, de Winnipeg et de St. Boniface, aura lieu Mardi le 30 courant, chez Mr. HOUDE, Hôtel Selkirk. Nos compatriotes sont priés d'y assister.

Winnipeg, 23 Janvier 1877.

AUX AMIS ET PRATIQUES.

Toutes les personnes endettées envers la Maison Daoust et Brisebois, sont priées de venir régler immédiatement au Magasin de Mr. E. Brisebois, par argent ou par billet.

Par ordre du Syndic, A. DOUTRE, de Montréal.

E. BRISEBOIS.

Winnipeg, 25 Janvier, 1877.